

2BBUSINESS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.500 euros
Siège social : 39 Rue des Rascasses
83250 LA LONDE LES MAURES
RCS TOULON 809 384 639

**Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés
du 3 Novembre 2025**

Le trois Novembre Deux mil vingt-cinq, à 17 heures,

L'associée unique de la société 2BBUSINESS s'est réunie au siège social, en **assemblée générale extraordinaire** ; elle est présidée par Madame Brigitte CECHOWSKI, demeurant à LA LONDE DES MAURES, 39 Rue des Rascasses, en qualité de Présidente de 2BBUSINESS,

Nombre d'actions détenues : 150
Pourcentage du capital : 100 %

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut délibérer valablement avec la présence de l'associée unique, sur l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social de la Société,
2. Modification de l'adresse du domicile personnel de l'associée unique et présidente,
3. Ratification des modifications statutaires consécutives,
4. Pouvoirs aux fins de formalités administratives.

Première résolution : Transfert du siège social

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société de LA LONDE LES MAURES (83250), 39 Rue des Rascasses à LA CRAU (83260), 75 Impasse des Jacinthes à compter du 3 Novembre 2025.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé à LA CRAU (83260), 75 Impasse des Jacinthes. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BB

Deuxième résolution - Changement d'adresse du domicile de l'Associé Unique et Président

L'Associée unique prend également acte de son changement d'adresse personnelle et professionnelle, modifiant son domicile de LA LONDE LES MAURES (83250), 39 Rue des Rascasses à LA CRAU (83260), 75 Impasse des Jacinthes, ce changement devant être reporté dans les registres sociaux et déclaré aux administrations concernées.

En conséquence, l'article 29 des statuts est modifié comme suit :

« Nomination du Président

Le premier Président de la Société nommé aux termes des présents statuts sans limitation de durée est :

Madame Brigitte CECHOWSKI née BUOT demeurant au 75 Impasse des Jacinthes 83260 LA CRAU, née le 28 mars 1963 à MONTREUIL, de Nationalité Française

Madame Brigitte CECHOWSKI accepte les fonctions de Présidente et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au président ou à toute personne désignée pour effectuer toutes les formalités légales relatives à ces changements, notamment la modification des statuts, la publication des annonces légales, et les déclarations auprès des organismes compétents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique et présidente.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées, la séance est levée à 17h30.

La présidente.

